



RAPPORT D'ACTIVITÉ INTERNATIONALE 2002-2006

Les années qui se sont écoulées depuis le 7ème Congrès de la FP CGIL (janvier 2002) ont été caractérisées par deux événements qui ont marqué de façon importante la donne internationale et, par voie de conséquence, les politiques européennes et internationales de la FP CGIL.

D'un côté, le G8 de Gênes (en juillet 2001), et ses conséquences tragiques, ont marqué à l'échelon national l'affermissement du mouvement contre le libéralisme et la prise de conscience de millions de citoyens du fait que la mondialisation était un phénomène qui touche de près à la vie quotidienne de chacun et que, par conséquent, ce processus ne pouvait pas être confié aux seules règles du marché.

De l'autre côté, la crise internationale faisant suite aux événements du 11 septembre 2001, après la guerre en Afghanistan (octobre 2001), a atteint son moment le plus dramatique le 19 mars 2003, avec le début de la guerre en Irak contre laquelle s'étaient mobilisés – notamment le 15 février 2003 – des millions de citoyens en Italie et de par le monde entier.

La FP CGIL avait immédiatement compris les risques qui se dégageaient sur le plan international, à tel point qu'elle fut le seul syndicat à proclamer pour toute la journée du 20 mars une grève des travailleuses et des travailleurs, coïncidant avec le début de la guerre.

Cette première conviction s'est davantage renforcée à la lumière de l'implication des forces armées italiennes en Iraq, voulue par le gouvernement de M. Berlusconi, au mépris des prescriptions de la Constitution et du sentiment dominant de paix du peuple italien, à maintes reprises frappé, pendant ces années d'occupation, par les morts nombreuses de concitoyens, civils et militaires, à partir des victimes de Nassiriya (novembre 2003), jusqu'au sacrifice de Nicola Calipari (4 mars 2005).

La guerre – qui depuis le 19 mars 2003 a fauché plus de 30 000 vies parmi les Irakiens et fait plus de 2 200 victimes parmi les Américains – n'a pas su arrêté le terrorisme qui, bien au contraire, s'est répandu dans le monde entier : des centaines de morts à Madrid le 11 mars 2004, à Londres le 7

juillet 2005, et encore Riyad, Casablanca, Jakarta, Bombay, Bali, Istanbul, Charme El Cheik... sont le tragique témoignage du fait que le monde entier est moins sûr. Le présumé affrontement de civilisations a éloigné dangereusement les perspectives de paix et de dialogue entre les peuples et les cultures, donnant ainsi une voix et un espace politique aux intégrismes et accroissant l'instabilité politique, notamment dans la région du Moyen-Orient.

L'Europe des mouvements

Parallèlement à ces événements, un mouvement fort de jeunes - travailleuses et travailleurs -, citoyens - hommes et femmes - a grandi, en quête de réponses alternatives au libéralisme, aux injustices et à la violence.

Pour la FP CGIL, il a été tout naturel de s'inscrire, de par sa propre identité, au sein de ce mouvement. Notre relation au monde des associations et des mouvements, l'engagement au sein des Forums sociaux, à l'échelle locale, nationale et européenne, représentent la véritable nouveauté de ces dernières années et constituent une ligne d'activité qui continue à nous engager.

Depuis le 1er Forum social de Florence (6-9 novembre 2002), la FP CGIL a constamment assuré et approfondi sa participation aux travaux du Forum social européen (Paris, Londres, Barcelone). Dans tous les Forums ont été organisés des séminaires, promus de concert avec d'autres organisations européennes, sociales et de syndicats, au sujet des services publics.

Cela intègre et enrichit notre engagement, qui demeure sans cesse constant, au sein du syndicat européen des services publics.

La défense du rôle de l'Etat-providence et la protection des droits des travailleuses et des travailleurs, des biens communs et des services publics en Europe: telle est la ligne directrice politique qui nous a fait travailler pour renforcer la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP), en tant que véritable syndicat européen capable de faire face aux politiques de plus en plus agressives de la Commission européenne et du Conseil en faveur d'une Europe qui privilégie la concurrence et le marché, au détriment des politiques sociales et d'inclusion.

C'est un travail que nous jugeons nécessaire, d'autant plus qu'il nous apparaît comme la seule voie pour un projet social et politique d'intégration européenne, retenu de manière ambiguë et insuffisante dans le projet de constitution européenne, qui est justement pour cette raison-là entré en crise, après le "non" de la France et des Pays-Bas.

Notre travail vise par conséquent à rendre efficace le rôle de négociation du syndicat européen, compte tenu également de l'influence croissante des politiques européennes sur la politique nationale et sur les choix des syndicats.

La directive Bolkestein

Ce n'est pas par hasard que notre Congrès s'ouvre juste au moment où au Parlement européen on arrive à la discussion et au vote, en première lecture, sur la directive Bolkestein, c'est-à-dire la directive sur le marché intérieur des services.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui reconnaissent le danger posé par cette directive, soumise en janvier 2004. Nous revendiquons avec fierté le fait d'avoir été parmi les premiers à signaler les risques contenus dans la directive, comme l'atteste la résolution de juin de la même année des syndicats des services publics de la Méditerranée, ainsi que l'intervention de notre Secrétaire général au Congrès européen de la FSESP, qui a contribué à l'approbation d'une motion d'urgence adoptée par le même Congrès.

Nous nous sommes faits les promoteurs d'une campagne nationale qui demande d'arrêter cette directive: c'est une campagne liée aux Forums sociaux qui à Florence, Paris, Londres et Barcelone ont appuyé et soutenu cette politique.

La Campagne nationale, qui a promu des convergences importantes entre forces sociales, syndicats, institutions et forces politiques, a engendré une mobilisation importante – en l'espace d'un an il y a eu deux manifestations européennes et une manifestation nationale (Bruxelles, le 19 mars 2005 ; Rome, le 15 octobre 2005 ; Strasbourg, le 14 février 2006) – visant la protection des services publics, des biens communs et d'une différente qualité du développement.

Il convient de souligner que c'est également grâce à nos sollicitations que, le 15 octobre dernier, s'est constituée la Coordination nationale des collectivités locales contre la directive, laquelle a organisé une deuxième rencontre le 11 février 2006.

Les questions centrales de la directive sur les services ont fait l'objet de toutes les réflexions de notre branche pendant ces années (de nombreuses initiatives, aux niveaux national et local, sur les biens communs; les propositions sorties de la Conférence de Programme du mois de juin 2005 ; l'amendement de la Thèse n. 4 du document du congrès de la CGIL), et ont connu une toute première importance dans tous les congrès territoriaux.

La FP CGIL s'est aussi engagée à contribuer, avec des propositions et des amendements à la directive sur le temps de travail, que nous considérons comme étant l'un des points sur lesquels il faut accroître l'information, la surveillance et l'action de notre branche tout entière.

Nous ne disons pas que non ! Une campagne européenne pour les services publics

L'activité européenne n'a pas été caractérisée que par la lutte contre la directive sur les services. Nous avons contribué au sein de la FSESP à lancer, justement pour 2006, une Campagne visant à obtenir un cadre juridique européen et communautaire (directive sur la loi européenne) pour la défense et la qualité des services publics. Il s'agit d'une initiative que nous jugeons fondamentale pour que reste ouverte la perspective d'une Europe sociale, fondée sur l'homogénéisation des droits et sur la garantie de leur exigibilité par tous les citoyens européens, hommes et femmes.

Dans la préparation de son nouveau engagement européen, la FP CGIL a apporté l'expérience de ces dernières années, axée sur la recherche d'alliances avec la partie la plus sensible de la société, des institutions, de la politique, contribuant ainsi à faire en sorte que pour la première fois la Campagne de la FSESP se fasse, à tout stade, avec l'implication directe des organisations et des associations de la société civile.

Le rôle institutionnel au sein de la FSESP

Le rôle moteur joué et la considération patente dont jouit le syndicat italien au sein de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics est le résultat de notre participation constante et directe, mais est aussi le fruit de la présence conjointe de FP CGIL et CISL FPS au sein des organes institutionnels de la FSESP, une donnée qui représente, à notre avis, un cadre privilégié et incontournable pour le renforcement des politiques unitaires de notre secteur.

La nouvelle charge confiée par la Confédération à notre camarade Anna Salfi a eu pour résultat l'élection le 29 novembre 2005 d'une nouvelle Présidente, Anne Marie Perret, déjà vice-présidente de la FSESP, mais cela n'a diminué et ne diminuera en rien l'engagement politique et l'implication italienne et de notre Fédération au sein du syndicat européen.

La FP CGIL continue à siéger dans le Comité exécutif de la FSESP et a développé et élargi son activité dans les structures institutionnelles et de secteur (les "comités permanents").

Dans le cadre de **l'autonomie des collectivités locales**, un comité de dialogue social a été créé, formellement reconnu par l'Union européenne. L'organisation patronale européenne étant le CEMR, Conseil des municipalités et régions de l'Europe. Dans cette branche sont organisés également les sapeurs pompiers et les salariés du secteur de l'hygiène environnemental (éboueurs). Dans le secteur des **administrations nationales** a été réglé le problème de la représentation syndicale européenne, qui voit maintenant une délégation syndicale unitaire guidée par la FSESP et prête à ouvrir un dialogue social formel, reconnu et appuyé par la Commission européenne. Dans ce secteur sont en outre déjà prévus des colloques et des séminaires sur les conditions de travail des salariés de la défense, des prisons et des forces de police.

Dans le secteur de la **santé** un dialogue s'est ouvert avec l'organisation des employeurs hospitaliers (HOSPEEM, au sein du CEEP, le Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général, auquel adhère aussi l'ARAN), dans le but de lancer, là aussi, le dialogue social formalisé. De plus, un échange s'est ouvert au sujet des services sociaux.

L'engagement de la FSESP, visant à élargir le dialogue social à tous les secteurs des services publics, représente un choix stratégique pour la construction d'un syndicat européen fort.

Le groupe méditerranéen

Le groupe des syndicats méditerranéens membres de l'ISP et de la FSESP a été créé en date du 14 décembre 1989, et est aujourd'hui constitué par les syndicats de la fonction publique et de l'énergie de Chypre, Grèce, Israël, Malte, Portugal, Espagne et Italie.

En 17 ans, ont eu lieu 26 rencontres, et le 9 novembre 2005 s'est tenue à Hammamet, en Tunisie, la première Conférence des Syndicats Méditerranéens de la Fonction Publique, à laquelle ont participé également les syndicats des rives sud et est de la Méditerranée (entre autres, Tunisie, Maroc, Egypte et Palestine).

Au bout de dix ans de la Conférence de Barcelone (1995), lorsque fut lancé le Partenariat euro-méditerranéen ; au bout de 3 ans du lancement de la nouvelle Politique européenne de voisinage – dont les buts et plans d'action font explicitement référence à des mécanismes de consultation sociale, à la politique de l'emploi, à la liberté syndicale et aux conventions internationales sur le droit du travail – nous allons aujourd'hui vers la réalisation de la zone de libre-échange prévue pour 2010, qui concernera aussi les services. Nous savons que la recherche du dialogue culturel et social est fondamentale, tant pour orienter des politiques de développement durables et solidaires, que

pour mettre en œuvre des politiques migratoires axées sur le respect de la personne et sur l'accueil, et encore pour lutter avec efficacité contre la criminalité. Or, nous sommes convaincus que ces objectifs ne peuvent être atteints que par une présence forte des services publics et grâce à un rôle qualifié joué par la fonction publique.

Tout cela fait de l'expérience méditerranéenne une stratégie incontournable et de toute première importance pour le travail de notre branche.

L'Internationale des Services Publics

Une évaluation différente s'impose à propos de l'ISP, l'Internationale des Services Publics, vis-à-vis de laquelle l'engagement de la FP s'est fait de plus en plus marginal du fait de plusieurs facteurs.

L'expérience du Forum Social a ouvert de nouvelles pistes d'activité et de nouvelles chances de nouer des relations internationales entre syndicats, associations et mouvements, lesquelles répondent mieux au besoin de communiquer avec l'opinion publique aux sujets de la lutte contre la mondialisation des marchés et de l'affermissement d'un modèle différent de développement et des droits.

L'élargissement de l'Union européenne à 25 pays a étendu la zone d'action de la FSESP qui, comme on l'a déjà souligné auparavant, a renforcé son propre rôle dans le cadre du dialogue social européen et a accru sa capacité d'orientation et de coordination des politiques syndicales européennes, dans une situation organisationnelle et financière marquée par une croissante stabilité. A notre avis, cela a encore plus affaibli l'influence de l'ISP en Europe et rendu sa crise visible.

Au sein de l'UE, nous sommes aujourd'hui en présence d'un véritable double emploi des deux structures syndicales, sans que l'une des deux – c'est-à-dire l'ISP, contrairement à la FSESP – ait un rôle bien défini dans la relation aux institutions européennes, ni de rapports utiles au développement des politiques de tous les syndicats nationaux.

Tout cela a produit, en outre, la duplication des sièges et des appareils, avec par conséquent une augmentation patente des coûts, ce qui se reflète sur le montant des cotisations devenu de plus en plus onéreux pour les syndicats nationaux.

Il convient de souligner que la crise de l'ISP s'inscrit dans la crise plus générale du syndicat international, ce qui a poussé CISL Internationale – lors du Congrès de Miyazaki en 2004 – à entamer le processus d'unification avec la CMT, pour donner naissance en 2007 à un seul syndicat confédéral mondial, un choix que CGIL partage pleinement.

Dans leur ensemble, ces circonstances ont favorisé la décision de ISP et FSESP d'élaborer un projet de création d'un seul syndicat paneuropéen des services publics.

C'est une décision que la FP considère comme nécessaire pour surmonter les difficultés, mentionnées ci-dessus, auxquelles se heurte le syndicat international. Ce sera toutefois un choix efficace à condition qu'il ne se traduise pas dans la simple somme, en Europe, des deux acteurs syndicaux, mais plutôt en une nouvelle formation, capable d'intégrer aussi les syndicats qui aujourd'hui ne sont pas affiliés ni à l'une ni à l'autre organisation, et encore capable d'élargir son propre cadre d'action à toute la région et de garder, au sein de l'UE, l'indépendance, la stabilité et l'identité politique qu'a atteint aujourd'hui la FSESP.

Dans ce but, les deux organisations ont nommé un groupe de travail conjoint, dont la FP CGIL est membre, et qui est censé soumettre le projet d'ici la fin de l'année 2006.